

Madame, Monsieur,

La commune de la Ferté-Vidame a été retenue dans le cadre du dispositif « Bourg Centre » mis en place par le Conseil Départemental.

Accompagnée de l'Etat, du Conseil Régional Centre Val-de-Loire, du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et de la Banque des Territoires, la commune de La Ferté Vidame va pouvoir développer un **programme de revitalisation du bourg (opération Bourg Centre)**.

Un appel d'offre public a été lancé fin mai 2021 auprès de cabinets associant architecte, paysagiste, urbaniste commercial, sociologue pour mener une étude en 3 phases :

- Un diagnostic de l'existant et des besoins couvrant notamment l'habitat, les commerces, les services, la santé, l'école et les équipements publics,
- Une proposition de scénarios de revitalisation puis un choix, et les actions qui en découlent,
- Le chiffrage et la priorisation des actions de revitalisation jusqu'à aboutir à un plan d'actions.

La durée de l'étude sera de 8 mois, la mise en œuvre du plan d'action s'étalera sur 10 ans. Les actions seront financées par la commune avec une participation importante du Département, de la Région, de l'Etat, de la Banque des Territoires.

C'est **une chance exceptionnelle** de relancer notre commune.

Nous avons le plaisir vous annoncer le démarrage de l'étude, qui a été confiée au cabinet VE2A.

La réunion de lancement s'est déroulée lundi dernier 11 octobre en présence des partenaires financiers. Ils seront associés à l'avancement de chacune des 3 phases de cette étude.

**Dans le document ci-joint, le cabinet VE2A vous présente sa démarche et le programme de la concertation qui sera ouverte à l'ensemble des habitants, usagers, commerçants...**

**Dès la semaine prochaine, les consultants de VE2A seront à pied d'œuvre à La Ferté-Vidame.**

**Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil dans le cadre de leurs interventions et à participer activement à ce diagnostic.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire

Catherine STROH

